

## Comment m'abonner au courrier électronique ?

Dans cette notice, vous trouverez la procédure à suivre pour vous abonner au courrier électronique. A l'issue de cette étape, vous serez abonné aux envois électroniques simples (appels de fonds, relances simples, procès-verbaux non recommandés, ...) et aux envois recommandés (convocations aux assemblées générales, relances AR, procès-verbaux en recommandés, ...) sous forme électronique.

Sur le tableau de bord de votre interface Gérer-ma-Copro, cliquer sur le bouton **S'abonner au service**.

The screenshot shows the user interface of the 'Gérer-ma-Copro' application. The user is logged in as 'M. TOYE ARNAUD'. The dashboard includes sections for 'Mon syndic', 'Ma copropriété', 'Fil d'actualité', 'Mes informations', and 'Mon prélèvement'. The 'Mon courrier électronique' section is highlighted with a red box and contains the following text: 'Ce service **pratique** et **économique** vous permet de **remplacer** vos courriers postaux par des courriers électroniques.' Below this text are two buttons: 'Voir la notice' and 'S'abonner au service'. A red arrow points from the 'S'abonner au service' button to a larger, blue 'S'abonner au service' button located below the red box.

### ETAPE 1 : Saisie des informations

**Abonnement au service courrier électronique**

**1 Saisie des informations**

Nom \*

Prénom \*

Notifications simples
  Electronique
  Postal

Notifications recommandées
  Electronique
  Postal

Mises en demeure
  Electronique
  Postal

**2 Validation par SMS**

Téléphone \*

**3 Validation par Email**

E-mail \*

Renseignez votre nom/prénom et vos préférences de mode d'envoi selon les différents types d'envoi.

Pour informations :

- Les notifications simples sont les appels de fonds, les relances, les PV envoyés en courriers simples et tous les courriers divers.
- Les notifications recommandées sont les convocations aux assemblées générales et les PV envoyés en recommandés.
- Les mises en demeures concernent les relances recommandées.

Une fois ces informations remplies, cliquez sur **Suivant**.

## ETAPE 2 : Validation par SMS

Renseignez votre numéro de portable afin de recevoir le code de validation. (Votre numéro de téléphone vous servira à recevoir une notification lors de la réception d'un courrier électronique sur votre interface)

Abonnement au service courrier électronique

1 Saisie des informations

Nom \* Kel

Prénom \* Démo

Notifications simples :  Electronique  Postal

Notifications recommandées :  Electronique  Postal

Mises en demeure :  Electronique  Postal

2 Validation par SMS

Téléphone \* 0600000000

3 Validation par Email

E-mail \* E-mail

Suivant

Vérification du téléphone

Un code par SMS vient de vous être envoyé. Merci de le saisir ci-dessous

Code reçu par SMS

Tentatives restantes : 3

OK

Saisir le code reçu par SMS. Attention, vous ne disposez que de 3 essais. Cliquez ensuite sur **OK**.

## Etape 3 : Validation par email

Entrez votre adresse email.

Abonnement au service courrier électronique

1 Saisie des informations

Nom \* Kel

Prénom \* Démo

Notifications simples :  Electronique  Postal

Notifications recommandées :  Electronique  Postal

Mises en demeure :  Electronique  Postal

2 Validation par SMS

Téléphone \* 0600000000

3 Validation par Email

E-mail \* demo@mail.fr

Suivant

Vérification de l'email

Afin de valider votre adresse email, rendez-vous dans votre boîte mail et cliquez sur le bouton de confirmation contenu dans l'email qui vient de vous être envoyé.

note : la réception peut prendre quelques minutes. En cas de non réception, merci de vérifier votre boîte des indésirables (Spams)

OK

Puis rendez-vous dans votre boîte email pour cliquer sur le lien de confirmation de votre email. (Attention : cela peut prendre quelques minutes, merci de patienter)



Cliquez sur le bouton « **Recevoir les courriers électroniques** » dans le mail reçu.

**Félicitations !** Vous êtes inscrit au courrier électronique.

